

L'INRAP ! C'ÉTAIT QUOI ?

Je crains que pour les jeunes générations qui vont désormais fréquenter ces lieux, le sigle I.N. R. A. P. ne se développe qu'en Institut National de Recherches Archéologiques Préventives. Non pas que l'INRAP ait eu à se pencher sur le mammoth mais à peine l'Institut National de Recherches et d'Applications Pédagogiques était-il dissout dans l'ENESAD, que le sigle reprenait vie et sens. On ne cherchera pas de points communs entre l'INRAP 1 et l'INRAP 2 d'autant moins que l'INRAP de mon propos ne travaillait ni sur les vestiges, ni sur les ruines, ni sur les chefs d'œuvre en péril. Son champ d'investigation c'était l'enseignement agricole, loin devant, avec l'espoir comme le dit Albert Jacquard, que le "*système scolaire de 2025 soit en phase avec l'état de la science en l'an 2000*".

En fait, l'ENESAD a été conçue dans les années 60: la gestation fut longue et la délivrance difficile. Toutes les structures étaient présentes dès cette époque mais les structures ne valent que par ce que les hommes en font. Le législateur avait placé trois instituts auprès de l'ENSSAA: l'INPSA, l'INRAP et l'INFPCEA. Avec une grande pertinence, l'INPSA et l'INRAP ont refusé cette mise sous tutelle. Leur force résidait dans le fait qu'ils étaient une création, qu'avant eux il n'y avait rien: ils devaient pouvoir s'affirmer hors des sentiers battus, prospecter des voies nouvelles, donner sens à l'utopie.

Dans un "*petit historique de l'INRAP*" en mars 1995, Michel Boulet qui fut le 4^{ème} et dernier directeur de l'INRAP a fort bien étudié ce jeu de textes qui ne résolvent rien. Qui se rappelle, qu'en 1968, un texte chargea un haut fonctionnaire du Ministère de l'Agriculture d'une mission permanente de coordination de l'ENSSAA, des 3 instituts et de l'ÉNITA? Ce haut fonctionnaire ne coordonna rien, parce qu'il n'y avait rien à coordonner, parce qu'avant de coordonner il fallait que quelque chose se fasse. La devise de l'INPSA et de l'INRAP aurait pu être "*laissez nous vivre*".

Ce bref rappel du contexte des origines me semble important si l'on veut essayer, en peu de temps, de faire comprendre comment une structure atypique a pu vivre pendant 27 ans et surtout "*jouer un rôle essentiel dans la préparation et l'accompagnement des changements majeurs que l'enseignement agricole a connu*" (Michel Boulet).

L'INRAP devient opérationnel à la rentrée 1968. Et, dès 1968 la Revue Française de l'Agriculture, traduit ainsi ses espoirs "*Creuset de la méthodologie, cet établissement quelque peu en avance sur son temps, apparaît à vrai dire comme le moyen adéquat de préserver la vitalité d'un enseignement en passe de conquérir ses lettres de noblesse*". Quelle responsabilité mais que d'enthousiasmes cela peut-il déclencher chez des hommes et des femmes, acteurs de l'enseignement agricole, conscients des échecs successifs des tentatives de mise en place d'un enseignement professionnel construit sur ses propres valeurs. C'est Antoine PROST qui rappelle que, vers 1880, "*l'enseignement spécial devient un enseignement classique de seconde zone*". Et, ajoute-t-il "*Faute d'une pédagogie cherchant délibérément une culture de l'esprit au sein même d'exercices pratiques et utiles, l'enseignement spécial ne pouvait réaliser son ambition culturelle qu'en ajoutant à ses exercices pratiques d'autres exercices reconnus comme culturels, c'est à dire imités de l'enseignement classique*".

Et si donner à l'enseignement agricole "*ses lettres de noblesse*", c'était lui permettre de réaliser "*une ambition culturelle*"?

Voilà à quoi ils ont cru ceux qui sont venus des lycées agricoles, simples professeurs ou ingénieurs. Alors que le budget 1968 prévoit sept enseignants du supérieur, en 1971, il n'y a aucun personnel de recherche mais sept professeurs et ingénieurs, appelés animateurs pédagogiques. Certes ils n'ont pas les diplômes grâce auxquels la communauté scientifique s'intéresse à vos recherches, mais ils ont la foi des militants; ils ont leur vécu d'enseignants, vécu qui les a interrogés sur un autre possible. Peu à peu, dans leur domaine de compétence qui est leur discipline, ils vont monter des activités dites de recyclage avec et pour leurs pairs des Lycées agricoles, ils travaillent à apporter les matériaux à ceux qui, en lycée, cherchent un autre possible.

Certes, ils ne sont pas des chercheurs statutaires, dûment estampillés, mais ils vont faire de l'INRAP une interface entre les recherches des autres et les questionnements de leurs pairs. Avec le temps, une pincée de chercheurs sera saupoudrée sur l'INRAP apportant des compétences d'ordre méthodologique.

J'ai la conviction profonde que si cette anomalie qu'était l'INRAP a survécu à ses années de jeunesse, c'est parce qu'il disposait de deux appuis :

- les personnels enseignants du terrain qui trouvaient en l'INRAP une écoute, un lieu d'échange et d'enrichissement, et dont un grand nombre était passé par l'INRAP;

- quelques hauts responsables de la DGER pour qui l'INRAP fut, selon les époques et les personnes, un alibi, un calmant, un laboratoire, une boîte à idées, un relais ... un quelque chose qui rend des services et qu'il faut conserver ... à moindre coût souvent.

Mais puisque le temps m'est compté, il faut bien que je me décide enfin à répondre à la question qui m'était posée. Il n'y a pas eu d'actions principales engagées par l'INRAP. Il y a eu un déroulement que je qualifie a posteriori de logique: faire progresser le quotidien élémentaire des personnels enseignants en travaillant leur secteur d'activités: la discipline, la vie scolaire, l'audiovisuel, le CDI; faire progresser le vécu collectif des enseignants et des élèves par l'étude du milieu; faire progresser la conception globale d'une formation: celle des chefs d'exploitation agricole; faire progresser le mode de sanction de la formation par l'évaluation.

Ce qui est merveilleux, c'est que rien de tout cela n'est achevé. J'espère, pour les jeunes générations qui sortiront de cette école, qu'il reste des espaces de créativité où ils pourront à leur tour faire vivre leurs utopies au service de l'intérêt général.

22/02/2003
Michel MÉAILLE